

هدية
HÄDIYAH



Comment était La prière du Prophète ﷺ

كيفية صلاة النبي صلى الله عليه وسلم

Français

فرنسي



De l'imam, l'érudit

'Abd Al-'Azîz ibn 'AbdiLlâh ibn Bâz

Qu'Allah lui fasse miséricorde

© The Association for Multi-lingual islamic Content , 2025

Baz , Abdul-Aziz ibn

"La maniere dont le Prophete (paix et benediction sur
lui) accomplissait la priere." / Baz , Abdul-Aziz

ibn - 1. - Riyadh , 2025

17p ; ..cm

L.D. no. 1446/15594

ISBN: 978-603-8524-54-1

Comment était La prière du Prophète ﷺ

De l'imam, l'érudit

'Abd Al-'Azîz ibn 'AbdiLlâh ibn Bâz

Qu'Allah lui fasse miséricorde

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Au Nom d'Allah, Le Très Miséricordieux,
Celui qui fait miséricorde*

Louange à Allah, Seul, et que la prière et le salut soient sur Son serviteur et Messager, notre Prophète *Mouhammad*, sur sa famille et ses Compagnons. Ceci étant dit :

Voici en quelques mots l'explication de la manière de prier du Prophète ﷺ¹. J'ai souhaité la présenter à tout musulman et à toute musulmane afin que chacun s'efforce de l'imiter en cela, conformément à sa parole ﷺ : صَلُّوا كَمَا رَأَيْتُمُونِي أُصَلِّي : *« Priez comme vous m'avez vu prier ! »*²

Et à nos lecteurs, l'explication qui suit :

1 - Le fidèle accomplit les ablutions correctement, c'est-à-dire qu'il les effectue comme Allah l'a ordonné, œuvrant ainsi selon Sa parole, Gloire et Pureté à Lui et qu'Il soit Exalté :

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ آمَنُوا إِذَا قُمْتُمْ إِلَى الصَّلَاةِ فَاغْسِلُوا وُجُوهَكُمْ وَأَيْدِيَكُمْ إِلَى الْمَرَافِقِ وَامْسَحُوا بِرُءُوسِكُمْ وَأَرْجُلَكُمْ إِلَى الْكَعْبَيْنِ... ﴾

*{ Ô vous qui croyez ! Lorsque vous vous levez afin d'accomplir la prière, lavez vos visages et vos mains jusqu'aux coudes ; passez les mains mouillées sur vos têtes et lavez-vous les pieds jusqu'aux chevilles... }.*³

¹ Note : Vous trouverez cette calligraphie arabe chaque fois que le Prophète Mouhammad ﷺ est mentionné. Elle signifie : « qu'Allah le couvre d'éloges et le préserve » et se prononce : *« Saullau Llâhou 'alayhi wa sallam »* (صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ).

² Al-Boukhârî, L'appel à la prière (605) ; Ad-Dârimî, La prière (1253).

³ Sourate Al-Mâ'idah (La Table Servie) – Coran : 5/6.

Et la parole du Prophète ﷺ: لَا تُقْبَلُ صَلَاةٌ بِغَيْرِ طَهْوٍ qui signifie :
« Une prière sans purification n'est pas acceptée »¹

2 - Il se tourne vers la Qiblah, qui est la *Ka'bah*, où qu'il soit et avec tout son corps. Il le fait en ayant l'intention dans son cœur d'accomplir la prière qu'il souhaite - qu'elle soit obligatoire ou surérogatoire - et il ne prononce pas l'intention avec sa langue. En effet, l'expression verbale de l'intention n'est pas légiférée, c'est une innovation. Ceci du fait que le Prophète ﷺ n'a pas prononcé l'intention, et ni ses Compagnons (qu'Allah les agrée). Il place alors devant lui ce qui servira d'obstacle entre lui et les gens lors de sa prière, qu'il soit imam ou qu'il prie seul. L'orientation vers la *Qiblah* est une condition de validité de la prière, sauf dans certains cas exceptionnels bien connus et expliqués dans les livres des gens de science.

3 - Il prononce le *Takbîr*² de sacralisation disant : اللهُ أَكْبَرُ qui signifie : **Allah est plus Grand que tout !** et que l'on prononce (*Allâhou Akbar !*). Il fait cela en regardant vers l'endroit de sa prosternation.

4 - Au moment du *Takbîr*, il lève les mains à la hauteur de ses épaules ou à la hauteur de ses oreilles.

5 - Il place alors ses mains sur sa poitrine ; la droite sur sa main gauche, le poignet et l'avant-bras, conformément à ce qui est établi du Prophète ﷺ.

¹ Mouslim, La purification (224) ; At-Tirmidhî, La purification (1) ; Ibn Mâjah, La purification et ses traditions (272) ; Aḥmad (2/73).

² Note : Le *Takbîr*, c'est le fait de proclamer la grandeur d'Allah en disant : (*Allâhou Akbar !*), il sera mentionné ainsi dans le reste du livre.

6 - Il est recommandé qu'il récite l'invocation de l'ouverture de la prière, à savoir :

اللَّهُمَّ بَاعِدْ بَيْنِي وَبَيْنَ خَطَايَايَ كَمَا بَاعَدْتَ بَيْنَ الْمَشْرِقِ وَالْمَغْرِبِ،
اللَّهُمَّ نَقِّنِي مِنْ خَطَايَايَ كَمَا يُنَقَّى الثَّوْبُ الْأَبْيَضُ مِنَ الدَّنَسِ، اللَّهُمَّ
اغْسِلْنِي مِنْ خَطَايَايَ بِالْمَاءِ وَالتَّلْجِ وَالْبَرَدِ.

- Ô Allah ! Éloigne de moi mes fautes comme Tu as éloigné l'Est et l'Ouest. Ô Allah ! Nettoie-moi de mes fautes comme on nettoie le vêtement blanc de l'impureté. Ô Allah ! Lave-moi de mes fautes par l'eau, la neige et la grêle ! (*Allahoumma ! Bâ'id baynî wa bayna khaṭâyâya kama bâ'adta bayna-l-machriqi wa-l-maghrib. Allahoumma ! Naqqinî min khaṭâyâya kamâ younaqqâ-th-thawbou-l-abiyaḍou mina-d-danas. Allahoumma ! Ighsilnî min khaṭâyâya bi-th-thalji wa-l-mâ'i wa-l-barad !*)

Et s'il le souhaite, qu'il dise à la place :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ، وَتَبَارَكَ اسْمُكَ وَتَعَالَى جَدُّكَ، وَلَا إِلَهَ غَيْرُكَ

- Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, et par Ta louange ! Béni soit Ton Nom, exaltée soit Ta Majesté ! Et il n'est de divinité [digne d'adoration] que Toi ! (*soubḥânaka-Llahoumma wa biḥamdik ! Wa tabâraka-s-smouka, wa ta'âlâ Jaddouk ! Wa lâ ilâha ghayrouk !*)¹

S'il utilise d'autres formules d'ouverture authentiques rapportées du Prophète ﷺ, cela ne pose aucun problème.

¹ Al-Boukhârî, L'appel à la prière (711) ; Mouslim, Les mosquées et les endroits de la prière (598) ; An-Nassâ'î, L'ouverture (895) ; Aboû Dâwoud, La prière (781) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (805) ; Aḥmad (2/231) ; Ad-Dârimî, La prière (1244).

Il est toutefois préférable d'alterner entre celles-ci car c'est une manière plus complète de le suivre dans sa façon de faire ﷺ.

Ensuite, il dit : **أَعُوذُ بِاللَّهِ مِنَ الشَّيْطَانِ الرَّجِيمِ** - Je cherche protection auprès d'Allah contre Satan le lapidé (*A'ou'dhou bi-Llâhi mina-ch-Chaytâni-r-rajîm*).

Puis : **بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ** - Au Nom d'Allah, le Très Miséricordieux, Celui qui fait miséricorde (*BismiLlâhi-r-Rahmâni-r-Rahîm*).

Puis il récite la sourate Al-Fâtiḥah (L'Ouverture), conformément à la parole du Prophète ﷺ :

لَا صَلَاةَ لِمَنْ لَمْ يَفْرَأْ بِفَاتِحَةِ الْكِتَابِ
**« Pas de prière pour quiconque
ne récite pas l'ouverture du Livre¹ ! »²**

A la fin de sa récitation, il dit : **آمِينَ** - « Ô Allah, exauce cette invocation ! » et que l'on prononce : *Âmîn* ! Il le dit à voix haute lors de la prière à voix haute, et à voix basse lors de la prière à voix basse, puis il récite ce qui lui est possible du Coran.

Tout en sachant qu'après la sourate *Al-Fâtiḥah*, dans les prières de la mi-journée (*Az-Zouhr*), du milieu de l'après-midi (*Al-'Aṣr*) et du crépuscule (*Al-'Iḥâ*), le mieux est qu'il récite des sourates d'une longueur moyenne de la partie :

¹ Note : « L'ouverture du livre » est l'un des noms de la sourate *Al-Fâtiḥah* (L'Ouverture), la première sourate du Noble Coran.

² Al-Boukhârî, L'appel à la prière (723) ; Mouslim, La prière (394) ; At-Tirmidhî, La prière (247) ; An-Nassâ'î, L'ouverture (911) ; Abou Dâwoud, La prière (822) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (837) ; Aḥmad (5/316) ; Ad-Dârimî, La prière (1242).

« *Al-Moufaṣṣal* » du Coran¹, et dans la prière de l'aube (*Al-Fajr*) de ses sourates longues, et dans la prière du couchant (*Al-Maghrib*) tantôt de ses sourates longues, tantôt de ses sourates courtes, conformément aux récits prophétiques rapportés à ce sujet.

7 - Il s'incline en prononçant le Takbîr² tout en levant les mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles. [Une fois incliné] il aligne sa tête avec son dos et pose ses mains sur ses genoux avec les doigts écartés et il prend bien le temps de marquer son inclinaison ; il dit alors : **سُبْحَانَ رَبِّيَ الْعَظِيمِ - Gloire et Pureté à mon Seigneur le Majestueux !** (*Soubhâna rabbî-l-'Azîm !*). Il est préférable de le répéter trois fois ou plus, et il est recommandé de dire avec cela :

سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ - Gloire et Pureté à Toi ô Allah ! Et par Ta Louange ! (*soubhânaka-Llâhoumma wa biḥamdik !*) ainsi que : **اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي - Ô Allah ! Pardonne-moi !** (*Allahoumma Ghfir lî !*)³

8 - Il relève la tête [ainsi que son corps] **de l'inclinaison** en levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en disant: **سَمِعَ اللَّهُ لِمَنْ حَمِدَهُ - Qu'Allah entende celui**

¹ Note : « *Al-Moufaṣṣal* », c'est la partie du Coran depuis la sourate « *Qâf* » (50) jusqu'à la sourate « *An-Nâss* » (114). Les sourates de moyennes longueurs d'*Al-Moufaṣṣal*, sont celles allant de la sourate « *An-Nabâ'* » (78) à la sourate « *Aḍ-Ḍouḥâ* » (93) ; ses sourates longues sont celles de la sourate « *Qâf* » (50) à la sourate « *An-Nabâ'* » (78) et ses sourates courtes sont celles de la sourate « *Aḍ-Ḍouḥâ* » à la sourate « *An-Nâss* » (114).

² Voir note 5, page 5.

³ Al-Boukhârî, L'exégèse du Coran (4683) ; Mouslim, La prière (484) ; An-Nassâ'î, L'application (1122) ; Aboû Dâwoud, La prière (877) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (889).

qui Le loue ! (*sami'a Llâhou Liman Hamidah !*)¹ il dit cela, qu'il soit imam ou qu'il prie seul, et une fois debout, il ajoute : رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ - Notre Seigneur ! C'est à Toi que La louange appartient ! (*Rabbanâ Wa Laka-l-Hamd!*)

حَمْدًا كَثِيرًا طَيِّبًا مُبَارَكًا فِيهِ - Louanges abondantes, bonnes et bénies ! (*Hamdan kathîran tayyiban moubârakan fih !*)

مِلْءَ السَّمَوَاتِ وَمِلْءَ الْأَرْضِ وَمِلْءَ مَا شِئْتَ مِنْ شَيْءٍ بَعْدُ - Autant qu'il en faut pour emplir les cieux, la Terre et ce que Tu veux après cela ! (*Mil'a-s-Samâouâti, wa Mil'a-l-Arđi, wa Mil'a mâ chi'ta min chay'in ba'd !*)²

Quant à celui qui suit l'imam, il dit lors du redressement :
رَبَّنَا وَلَكَ الْحَمْدُ - Notre Seigneur ! C'est à Toi que La louange appartient ! (*Rabbanâ Wa Laka-l-Hamd !*) jusqu'à la fin de ce qui a été mentionné précédemment. Et si chacun d'eux, c'est-à-dire l'imam, le fidèle et la personne priant individuellement, ajoute :

أَهْلَ الثَّنَاءِ وَالْمَجْدِ، أَحَقُّ مَا قَالَ الْعَبْدُ، وَكُنَّا لَكَ عَبْدًا، اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ، وَلَا مُعْطِي لِمَا مَنَعْتَ، وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُّ

- Tu es digne d'être Loué et Magnifié ! C'est la parole la plus véridique qu'un serviteur ait pu dire, et nous sommes tous tes serviteurs ! Ô Allah ! Nul ne peut retenir ce que Tu donnes, et nul ne peut donner ce que Tu retiens. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi !

¹ Al-Boukhârî, L'appel à la prière (657) ; Mouslim, La prière (411) ; At-Tirmidhî, La prière (361) ; An-Nassâ'î, L'imamat (832) ; Aboû Dâwoud, La prière (601) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (1238) ; Mâlik, L'appel à la prière (306) ; Ad-Dârimî, La prière (1256).

² Mouslim, La prière des voyageurs et son raccourcissement (771) ; At-Tirmidhî, Les invocations (3423) ; Aboû Dâwoud, La prière (760) ; Aḥmad (1/103).

(*Ahlou-th-Thanâ'i wa-l-Majd, aḥaqou mâ qâla-l-'Abd, wa koulounâ laka 'Abd ! Allahoumma lâ mâni'a limâ a'tayt, wa lâ mou'tiya limâ mana't, wa lâ yanfa'ou dha-l-jaddi minka-l-jadd !*)¹ alors c'est une bonne chose car cela a été authentifié de sa part ﷺ. Il est recommandé que chacun d'eux [l'imam, le fidèle et celui qui prie individuellement] place ses mains sur sa poitrine, comme il l'a fait en se tenant debout avant l'inclinaison, car il est prouvé que cela a été rapporté du Prophète ﷺ dans le ḥadith de *Wâ'il ibn Houjr* et celui de *Sahl ibn Sa'd* (qu'Allah les agrée tous les deux).

9 - Il se prosterne en disant : الله أَكْبَرُ - Allah est plus Grand que tout ! (Allâhou Akbar !) posant ses genoux avant ses mains si cela lui est possible ; sinon, il avance ses mains avant ses genoux, en orientant les doigts de ses pieds et de ses mains vers la Qiblah, en serrant ses doigts et en les étendant.

Il se prosterne sur ses sept membres : le front avec le nez, les mains, les genoux et les extrémités des orteils. Il dit: **سُبْحَانَ رَبِّيَ الْأَعْلَى - Gloire et Pureté à mon Seigneur qui est Le Plus Haut ! (Soubhâna rabbîa-l-A'lâ !)**, il est recommandé de le dire trois fois ou plus, et il est souhaitable de dire avec cela : **سُبْحَانَكَ اللَّهُمَّ وَبِحَمْدِكَ - Gloire et Pureté à Toi, ô Allah, et par Ta Louange ! (Soubhânaka-Llahoumma wa bihamdik !)**, ainsi que : **اللَّهُمَّ اغْفِرْ لِي - Ô Allah pardonne moi ! (Allahoumma-ghfir lî !)**²

¹ Mouslim, La prière (477) ; An-Nassâ'î, L'application (1068) ; Aboû Dâwoud, La prière (847) ; Aḥmad (3/87) ; Ad-Dârimî, La prière (1313).

² Al-Boukhârî, L'appel à la prière (761) ; Mouslim, La prière (484) ; An-Nassâ'î, L'application (1122) ; Aboû Dâwoud, La prière (877) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (889) ; Aḥmad (6/43).

Et il multiplie les invocations selon la parole du Prophète ﷺ : *« Quant à l'inclinaison, Exaltez-y le Seigneur ; et quant à la prosternation, efforcez-vous d'y faire des invocations ! Car peu s'en faut que l'on vous exauce. »*¹

Il demande à son Seigneur des bienfaits d'ici-bas et de l'au-delà, que la prière soit obligatoire ou surérogatoire. Il écarte ses bras de ses flancs, son ventre de ses cuisses, ses cuisses de ses jambes et il soulève ses avant-bras du sol, conformément à la parole du Prophète ﷺ : *« Prosternez-vous convenablement et n'étalez pas vos avant-bras comme le fait le chien. »*²

10 - Il relève la tête en disant : اللهُ أَكْبَرُ - Allah est plus Grand que tout ! (Allâhou Akbar !) il étend son pied gauche et s'y assoit, dresse son pied droit, place ses mains sur ses cuisses et ses genoux, et dit :

رَبِّ اغْفِرْ لِي وَارْحَمْنِي وَاهْدِنِي وَارْزُقْنِي وَاجْبُرْنِي

Mon Seigneur, pardonne-moi, fais-moi miséricorde, guide-moi, accorde-moi ma subsistance, préserve-moi et améliore-moi ! (Rabbi-ghfir lî, wa rḥamnî, wa-hdinî, wa rzouqnî, wa 'âfinî, wa jbournî !)³ et il prend bien le temps de marquer cette position assise.

11 - Il se prosterne une seconde fois en disant : اللهُ أَكْبَرُ - Allah est plus Grand que tout ! (Allâhou Akbar !) et effectue ce qu'il a effectué lors la première prosternation.

¹ Mouslim, La prière (479) ; An-Nassâ'î, L'application (1120) ; Abou Dâwoud, La prière (876) ; Aḥmad (1/219) ; Ad-Dârimî, La prière (1325).

² Al-Boukhârî, L'appel à la prière (788) ; Mouslim, La prière (493) ; Aḥmad (3/192).

³ At-Tirmidhî, La prière (284) ; Abou Dâwoud, La prière (850) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (898).

12 - Il relève la tête en disant : الله أكبر - Allah est plus Grand que tout ! (Allâhou Akbar !) et s'assoit brièvement comme lors de la position assise entre les deux prosternations - appelée « l'assise de repos » - qui est recommandée. S'il l'omettait, cela ne lui serait pas reproché, et il n'y a ni invocation ni prière spécifique à ce moment.

Ensuite, il se lève pour la seconde unité de prière, en s'appuyant sur ses genoux si c'est possible pour lui, sinon il s'appuie sur le sol. Une fois debout, il récite la sourate Al-Fâtiḥah (L'Ouverture) et ce qu'il peut du Noble Coran après la Fâtiḥah, puis il agit comme il l'a fait lors de la première unité de prière.

13 - Lorsque la prière est composée de deux unités, comme la prière de l'aube (*Al-Fajr*), du vendredi (*Al-Joumou'ah*) et des deux fêtes (*Al-'idayn*), le fidèle s'assoit après s'être relevé de la seconde prosternation, dressant son pied droit, étendant son pied gauche, posant sa main droite sur sa cuisse droite, en serrant tous ses doigts sauf l'index qu'il pointe pour indiquer l'Unicité.

S'il plie l'auriculaire et l'annulaire de sa main droite, forme un cercle avec le pouce et le majeur, et pointe l'index, c'est bon aussi car les deux manières ont été rapportées du Prophète ﷺ. Il est donc préférable d'alterner entre ces deux façons de faire. Il place sa main gauche sur sa cuisse gauche et son genou.

Puis, durant cette assise, il récite le *Tachahhoud*¹ qui consiste à dire :

التَّحِيَّاتُ لِلَّهِ وَالصَّلَوَاتُ وَالطَّيِّبَاتُ، السَّلَامُ عَلَيْكَ أَيُّهَا النَّبِيُّ وَرَحْمَةُ اللَّهِ وَبَرَكَاتُهُ، السَّلَامُ عَلَيْنَا وَعَلَى عِبَادِ اللَّهِ الصَّالِحِينَ، أَشْهَدُ أَنْ لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَأَشْهَدُ أَنَّ مُحَمَّدًا عَبْدُهُ وَرَسُولُهُ.

- Les salutations reviennent à Allah, ainsi que les prières et les bonnes œuvres. Que la paix soit sur toi, ô Prophète ! Ainsi que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions. Que la paix soit sur nous, ainsi que sur les vertueux serviteurs d'Allah. J'atteste qu'il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah et j'atteste que Mouhammad est Son serviteur et Son Messager. (*At-tahiyâtou LiLlâhi waş-şalawâtî waṭ-Ṭayyibât. As-salâmour 'alayka ayyouhâ-n-nabiyyou wa rahmatouLlâhi wa Barakâtouh. As-salâmour 'alaynâ wa 'alâ 'ibâdiLlâhi-ş-şâlihîn. Ach-hadou Allâ ilâha illâLlâh wa ach-hadou anna Mouhammadan 'abdouhou wa rasoulouh.*)

Puis, il dit :

اللَّهُمَّ صَلِّ عَلَى مُحَمَّدٍ وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ، كَمَا صَلَّيْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَآلِ إِبْرَاهِيمَ إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ وَبَارِكْ عَلَى مُحَمَّدٍ، وَعَلَى آلِ مُحَمَّدٍ كَمَا بَارَكْتَ عَلَى إِبْرَاهِيمَ وَآلِ إِبْرَاهِيمَ إِنَّكَ حَمِيدٌ مَجِيدٌ

- Ô Allah ! Prie sur Mouhammad, et sur la famille de Mouhammad, comme Tu as prié sur Ibrâhîm, et sur la famille d'Ibrâhîm, Tu es certes digne de louange et de glorification. Et bénis Mouhammad, et la famille de

¹ Note : Le *Tachahhoud*, c'est la formule que l'on prononce lorsque l'on s'assoit la première fois, après deux cycles de prière, ainsi que la deuxième fois si la prière compte trois ou quatre cycles.

Mouhammad, comme Tu as béni Ibrâhîm, et la famille d'Ibrâhîm, Tu es certes digne de louange et de glorification. (*Allahoumma ! ṣalli 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ ṣallayta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka ḥamîdoun majîd. Wa bârik 'alâ Mouhammad, wa 'alâ âli Mouhammad, kamâ bârakta 'alâ Ibrâhîm, wa 'alâ âli Ibrâhîm, innaka ḥamîdoun majîd.*)¹ et il cherche protection auprès d'Allah contre quatre choses en disant :

اللَّهُمَّ إِنِّي أَعُوذُ بِكَ مِنْ عَذَابِ جَهَنَّمَ، وَمِنْ عَذَابِ الْقَبْرِ، وَمِنْ فِتْنَةِ الْمَحْيَا وَالْمَمَاتِ، وَمِنْ شَرِّ فِتْنَةِ الْمَسِيحِ الدَّجَالِ.

- Ô Allah ! Je cherche certes protection auprès de Toi contre le châtiment de la Géhenne, contre le châtiment de la tombe, contre l'épreuve de la vie et de la mort et contre le mal de l'épreuve du Faux-Messie (*Ad-Dajjâl*). (*Allahoumma innî a'ôudhou bika min 'adhâbi jahannam, wa min 'adhâbi-l-Qabr, wa min fitnati-l-maḥiâ wa-l-mamât, wa min charri fitnati-l-massîhi-d-dajjâl !*)²

Ensuite, il invoque pour ce qu'il souhaite du bien de ce bas monde et de l'au-delà. Et s'il invoque pour ses parents ou pour d'autres musulmans, il n'y a pas de mal

¹ Al-Boukhârî, L'appel à la prière (797) ; Mouslim, La prière (402) ; At-Tirmidhî, Le mariage (1105) ; An-Nassâ'î, L'oubli (1298) ; Aboû Dâwoud, La prière (968) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (899) ; Aḥmad (1/428) ; Ad-Dârimî, La prière (1340).

² Al-Boukhârî, Les funérailles (1311) ; Mouslim, Les mosquées et les endroits de la prière (588) ; At-Tirmidhî, Les invocations (3604) ; An-Nassâ'î, La demande de protection (5513) ; Aboû Dâwoud, La prière (983) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (909) ; Aḥmad (2/454) ; Ad-Dârimî, La prière (1344).

- que la prière soit obligatoire ou surérogatoire - en raison de la parole générale du Prophète ﷺ dans le hadith d'*Ibn Mas'oud* (qu'Allah l'agrée), lorsqu'il lui a enseigné le *Tachahhoud*, où il est dit qu'il peut ensuite choisir les invocations qui lui plaisent le plus et invoquer.

Dans une autre version il est dit qu'il peut ensuite choisir de demander ce qu'il veut, et cela englobe tout ce qui est utile au serviteur dans ce monde et dans l'au-delà. Puis, il salue à sa droite et à sa gauche en disant :

السَّلَامُ عَلَيْكُمْ وَرَحْمَةُ اللَّهِ

Que la Paix soit sur vous, ainsi que la Miséricorde d'Allah !
(*As-Salâmour 'aleikoum wa rahmatouLlâh !*).

14 - Si la prière est composée de trois unités comme celle du couchant (*Al-Maghrib*), ou de quatre unités comme celles de la mi-journée (*Az-Zouhr*), du milieu de l'après-midi (*Al-'Aṣr*) et du crépuscule (*Al-'Iḥâ'*), il récite le *Tachahhoud* mentionné précédemment avec la prière sur le Prophète ﷺ, puis il se lève en s'appuyant sur ses genoux, levant ses mains à hauteur de ses épaules ou de ses oreilles en disant : **اللهُ أَكْبَرُ - Allah est plus Grand que tout !** (*Allâhou Akbar !*) puis il les place sur sa poitrine comme précédemment, et il récite uniquement la *Fâtiḥah*. S'il lui arrive de réciter plus que la *Fâtiḥah* dans la troisième et la quatrième unité de la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*) à certaines occasions, cela n'est pas réprouvé car il existe des preuves de cela dans le Hadith rapporté par *Abou Sa'îd* (qu'Allah l'agrée).

Ensuite, il récite le *Tachahhoud* après la troisième unité de la prière du couchant (*Al-Maghrib*), et après la quatrième unité des prières de la mi-journée (*Az-Zouhr*), du milieu

de l'après-midi (*Al-'Aṣr*) et du crépuscule (*Al-'Iḥâ'*) comme mentionné précédemment concernant la prière à deux unités. Ensuite, il salue à droite et à gauche.

Il demande alors pardon à Allah en disant trois fois :
أَسْتَغْفِرُ اللَّهَ - Je demande pardon à Allah ! (*AstaghfirouLlâh!*)
puis il dit :

اللَّهُمَّ أَنْتَ السَّلَامُ وَمِنْكَ السَّلَامُ تَبَارَكْتَ يَا ذَا الْجَلَالِ وَالْإِكْرَامِ

- Ô Allah ! Tu es Le Pur¹, et de Toi proviennent la paix et la sécurité. Béni sois-Tu ! Ô détenteur de la Majesté et de la Magnificence ! (*Allahoumma Anta-s-Salâm, wa minkas-salâm. Tabârakta ! Yâ dhal Jalâli wa-l-Ikrâm !*) avant de se tourner vers les fidèles, s'il est imam, puis il dit :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ،
وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute chose ! (*Lâ ilâha illa-Llâh, waḥdahou lâ charîka lah. Lahou-l-Moulk, wa lahou-l-Ḥamd, wa houwa 'alâ koulli chay'in qadîr !*)

اللَّهُمَّ لَا مَانِعَ لِمَا أَعْطَيْتَ، وَلَا مُعْطِيَ لِمَا مَنَعْتَ،
وَلَا يَنْفَعُ ذَا الْجَدِّ مِنْكَ الْجَدُّ

- Ô Allah ! Nul ne peut retenir ce que Tu as donné, et nul ne peut donner ce que Tu as retenu. La fortune du fortuné n'est d'aucune utilité contre Toi ! (*Allahoumma lâ mâni'a limâ a'tayt, wa lâ mou'tiya limâ mana't, wa lâ yanfa'ou dhal-jaddi minka-l-jadd !*)

¹ Celui qui est à l'abri de tous défauts et manquements.

لَا حَوْلَ وَلَا قُوَّةَ إِلَّا بِاللَّهِ

- Il n'est de force ni de puissance que par Allah !

(*Lâ ḥawla wa lâ quuwata illa bi-Llâh*)

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ، وَلَا نَعْبُدُ إِلَّا إِيَّاهُ، لَهُ التَّعَمُّةُ وَلَهُ الْفَضْلُ،
وَلَهُ الثَّنَاءُ الْحَسَنُ

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, et nous n'adorons que Lui. Le bienfait, la grâce et le bel éloge Lui appartiennent et Lui reviennent. (*Lâ ilâha illa-Llâh wa lâ na'boudou illâ iyyâh, lahou-ni'matou wa lahou-l-faḍl, wa lahou-th-thanâ`ou-l-ḥassan*)

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ مُخْلِصِينَ لَهُ الدِّينَ وَلَوْ كَرِهَ الْكَافِرُونَ

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, nous Lui vouons un culte exclusif, et quelle que soit l'aversion qu'en éprouvent les mécréants ! (*Lâ ilâha illa-Llâh, moukhliṣîna lahou-d-dîn, wa law kariha-l-kâfiroûn*)¹

Il dit :

- Trente-trois fois : سُبْحَانَ اللَّهِ - Gloire et Pureté à Allah !
(*Soubḥâna-Llah* !)

- Trente-trois fois : الْحَمْدُ لِلَّهِ - La Louange revient à Allah !
(*Al-ḥamdou li-Llâh* !)

- Trente-trois fois : اللَّهُ أَكْبَرُ - Allah est plus Grand que tout !
(*Allâhou Akbar* !)

¹ Al-Boukhârî, L'appel à la prière (808) ; Mouslim, Les mosquées et les endroits de la prière (593) ; An-Nassâ'î, L'oubli (1341) ; Abou Dâwoud, La prière (1505) ; Aḥmad (4/250) ; Ad-Dârimî, La prière (1349).

- Et pour compléter la centaine, il ajoute :

لَا إِلَهَ إِلَّا اللَّهُ وَحْدَهُ لَا شَرِيكَ لَهُ، لَهُ الْمُلْكُ وَلَهُ الْحَمْدُ،
وَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

- Il n'est de divinité [digne d'adoration] qu'Allah, Unique, sans associé. A Lui la Royauté, à Lui la Louange et Il est parfaitement capable de toute chose ! (*Lâ ilâha illa-Llâh, waḥdahou lâ charîka lah. Lahou-l-Moultk, wa lahou-l-Hamd, wa houwa 'alâ koulli chay'in qadîr* !)

Après chaque prière, il récite : « le Verset du Marchepied »

- *Âyatou-l-Koursî*¹, ainsi que les trois dernières sourates du Coran : { Dis : « *Il est Allah, Unique* » }², { Dis : « *Je cherche protection auprès du Seigneur de l'aube naissante* » }³, et { Dis : « *Je cherche protection auprès du Seigneur des hommes* » }⁴.

Il est recommandé de répéter ces trois sourates trois fois après la prière de l'aube (*Al-Fajr*) et celle du couchant (*Al-Maghrib*), conformément aux hadiths rapportés du Prophète ﷺ. Toutes ces évocations et invocations sont recommandées et non obligatoires.

Il est légiféré pour chaque musulman et musulmane de prier quatre unités avant la prière de la mi-journée (*Az-Zouhr*), et deux après, deux unités après la prière du couchant (*Al-Maghrib*), deux unités après la prière du crépuscule (*Al-'Ichâ'*), et deux unités avant la prière de l'aube (*Al-Fajr*), soit un total de douze unités de prière.

¹ Sourate Al-Baqarah (La Vache) – Coran : 2/255

² Sourate Al-Ikhlâs (Le Monothéisme Pur) – Coran : 112.

³ Sourate Al-Falaq (L'Aube Naissante) – Coran : 113.

⁴ Sourate An-Nâs (Les Hommes) – Coran : 114.

Ces unités sont appelées : « Les prières régulières recommandées » (*Ar-Rawâtib*) car le Prophète ﷺ les accomplissait assidûment lorsqu'il était résident.

Quant à lorsqu'il était en voyage, il les délaissait à l'exception de la prière surérogatoire de l'aube et la prière impaire (*Al-Witr*)¹, car le Prophète ﷺ y était assidu, qu'il soit résident ou en voyage. Le mieux est de prier ces prières régulières recommandées (*Ar-rawâtib*) ainsi que la prière impaire (*Al-Witr*) chez soi, mais si le fidèle les prie à la mosquée, cela ne pose pas de problème, selon la parole du Prophète ﷺ : « *La meilleure prière que l'homme puisse faire est celle qu'il accomplit chez lui, sauf s'il s'agit d'une prière obligatoire.* »²

La persévérance dans l'accomplissement de ces unités de prière fait partie des causes d'entrée au Paradis selon la parole du Prophète ﷺ : « *Quiconque prie, de manière surérogatoire, douze unités de prière au cours de sa journée et de sa nuit, Allah lui construit une demeure au Paradis !* »,³ et s'il prie quatre unités avant la prière de l'après-midi (*Al-Aṣr*), deux avant la

¹ Note : Il s'agit de la prière impaire qui clôture les prières de la nuit et qui s'effectue en sept, cinq, trois ou une unité de prière.

² Al-Boukhârî, L'éducation (5762) ; Mouslim, La prière des voyageurs et son raccourcissement (781) ; At-Tirmidhî, La prière (450) ; An-Nassâ'î, La prière nocturne et les prières surérogatoires diurnes (1599) ; Aboû Dâwoud, La prière (1447) ; Aḥmad (5/186) ; Mâlik, L'appel à la prière (293) ; Ad-Dârimî, La prière (1366).

³ Mouslim, La prière des voyageurs et son raccourcissement (728) ; At-Tirmidhî, La prière (415) ; An-Nassâ'î, La prière nocturne et les prières surérogatoires diurnes (1801) ; Aboû Dâwoud, La prière (1250) ; Ibn Mâjah, L'accomplissement de la prière et la tradition la concernant (1141) ; Aḥmad (6/327).

prière du coucher (*Al-Maghrib*) et deux avant la prière du crépuscule (*Al-'ichâ'*), c'est une bonne chose ; car il est authentiquement rapporté du Prophète ﷺ ce qui l'indique.

Et c'est Allah le Maître du succès !

Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur notre Prophète *Mouhammad ibn 'AbdiLLâh*, ainsi que sur sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent de la meilleure des manières jusqu'au Jour du Jugement.

هدية
HÄDIYAH



The Encyclopedia of Ar-Rahman's Guests

Selected material for Pilgrims and Um-rah teaching it
in languages of the world.



978-603-8524-54-1